

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE DE JAILLANS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt et trois, le lundi 20 janvier 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 13

Quorum à atteindre : 8

Présents : 11

Votants : 12

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 15/01/24

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Christophe VALLA, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER, Christine BELLE et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 2

- ➔ Madame Marjory HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE,
- ➔ Madame Brigitte PRUVOST donne pouvoir à Monsieur Christophe VALLA.
M. BONNET Alain

Secrétaire de séance : Mme Christine BELLE

Début de séance à 19h00

01-2025 : APPROBATION PV DU 9 DECEMBRE 2024

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier procès-verbal du 9 décembre 2024.

Aucune remarque n'étant prononcée, le PV est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

02-2025 : PROJETS 2025 : DEMANDES DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration des économies d'énergie, d'amélioration du bâti et de la sécurisation, de solliciter plusieurs organismes financiers afin de mener à bien les projets 2025 dont les travaux sont énumérés ci-après.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de solliciter :
 - Le SDED pour les dossiers concernant les travaux d'économies d'énergies
 - Le DEPARTEMENT
 - L'ETAT dans le cadre de la DETR ou le DSIL
 - Valence Romans Agglo dans le cadre des fonds de concours.
- **DIT que** certains projets rentrent dans le cadre des économies d'Energie et de l'amélioration du bâti ainsi que la sécurisation de la traversée de l'Ecançière.
- **SOLLICITE** une subvention complémentaire auprès du DEPARTEMENT sur les dossiers concernant le changement de la couverture de la salle des fêtes et le changement des ampoules en Led, dossiers déposés sur la plateforme de la « Drôme.fr » en juin 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces demandes.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLENSEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les plans de financement des projets énumérés ci-dessous :

- **ADOPTÉ** les programmes des opérations, les enveloppes financières ainsi que les plans de financement pour l'année 2025, dont détail ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 1 : SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE L'ECANCIERE			
ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Sécurisation de la traversée de l'Ecancière	158 921,00 €	DEPARTEMENT (40%) 63 568 € AMAENDES DE POLICE + VRA (Fonds de concours) 36 830 € (23,17%) Total subvention : 100 398 €	Fonds propres (36,83%) 58 523 € Participation pour moitié de la commune de EYMEUX
TOTAUX	158 921,00 €	(63,17%)	

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 2 : CHANGEMENT COUVERTURE DE LA SALLE DES FETES - RENOVATION ENERGETIQUE			
ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Rénovation énergétique : changement couverture salle des fêtes « Henri Maret »	188 005,61 €	DEPARTEMENT : 40% de 88 734,61 € = 35 493,84 € Subvention votée de 39 708 € sur 99 270,92 € HT + ETAT (DETR) 25% sur totalité 47 001,40 € + SDED (50% de 20 984 €) = 10 492,00 € soit 5,58% + REGION (17,9% sur 99 270,92 € soit 17 796,11) Total subventions : 150 491,35 €	Fonds propres (20%) 37 514,26 €
TOTAUX	188 005,61 €	(80%)	

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 3 : RENOVATION ENERGETIQUE : PASSAGE DES AMPOULES EN LED SUR TOUS LES BATIMENTS COMMUNAUX			
ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Changement LED sur les bâtiments communaux	42 768,00 €	DEPARTEMENT (40% de 22 268 € = 8 907 €) 40% de 20 500 € soit 8 200 € + REGION (17,9% de 22 268 € soit 3 986,89 € + SDED (20% de 39 656 € HT soit 7 931,20 € Total subventions : 29 025,09 €	Fonds propres (32,13%) 13 742,91 €
TOTAUX	42 768,00 €	(67,87%)	

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 4 : ECOLE - VOLETS ROULANTS/ STORES/ SOL OUVERTURE 4° CLASSE			
ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Ouverture 4e salle de classe : Volets roulants/ stores/ sol	14 942,66 €	DEPARTEMENT (40%) 5 977,06 € + SDED (20% sur 5 374,64 € HT volets roulants soit 1 074,93 € TOTAL Subventions 7 051,99 €	Fonds propres (52,81%) 7 890,67 €
TOTAUX	14 942,66 €	(47,19%)	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

03-2025 : FAMILLES RURALES :

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES DANS LE CADRE DE LA CLASSE DECOUVERTE 2025

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention de prestation de service dans le cadre de la classe découverte 2025 de l'école J.F. Eynard de Jaillans.

La présente convention a pour objet de définir les obligations réciproques de l'association et la commune en ce qui concerne le projet de classe découverte de l'école élémentaire J.F. Eynard à Jaillans pour la période du 10 au 13 juin 2025.

L'Association s'engage à mettre à disposition le personnel Familles Rurales, M. Corentin BARRET, animateur BPJEPS Loisirs tous publics au sein de l'établissement scolaire pendant la période d'exécution de la convention.

Le coût total du projet est de 960,00 € TTC comprenant les charges de frais de personnel mis à disposition. La commune de Jaillans garantit le versement des prestations animées par M. Barret, après réception de la facture envoyée par l'Association Familles Rurales.

Où l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la convention de prestation de service dans le cadre de la classe découverte 2025 de l'école J.F. Eynard de Jaillans

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document concernant ce dossier.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

04-2025 : FAMILLES RURALES :

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE JAILLANS A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention relative à la participation financière de la commune de Jaillans à l'accueil périscolaire.

La présente convention a pour objet de définir la participation financière de la commune à l'accueil périscolaire organisé sur la période du **01/01/2026 au 31/12/2026**.

Les activités concernées sont : les accueils périscolaires matin et soir.

La participation de la commune sera soumise à la présentation d'un bilan financier

Ouï l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** la convention relative à la participation financière de la commune de Jaillans à l'accueil périscolaire

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document concernant ce dossier.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

05-2025 : PROJETS 2025 :

DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE TERRITORIALE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES « HENRI MARET » : TOITURE ET ISOLATION

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 11 décembre 2023 demandant des subventions à divers organismes pour les projets 2024 dont la rénovation énergétique de la salle des fêtes « Henri Maret ».

Monsieur le Maire informe que la subvention avait été demandée sur un montant HT de 99 270,92 € ;

A ce jour, le montant des travaux HT s'élève à : **188 005,61 €**

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés

- **DECIDE** de solliciter le DEPARTEMENT dans le cadre de la Dotation de solidarité territoriale pour le financement du projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes « Henri Maret » - toiture et isolation, dont le coût total est estimé à **188 005,61 € HT.**, soit un complément de travaux HT de : **88 734,61 €**
- **APPROUVE** le plan de financement ci-joint :

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 2 : CHANGEMENT COUVERTURE DE LA SALLE DES FETES : RENOVATION ENERGETIQUE

ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Rénovation énergétique : changement couverture salle des fêtes « Henri Maret »	188 005,61 €	DEPARTEMENT : 40% de 88 734,61 € = 35 493,84 € Subvention votée de 39 708 € sur 99 270,92 € HT + ETAT (DETR) 25% sur totalité 47 001,40 € + SDED (50% de 20 984 €) = 10 492,00 € soit 5,58% + REGION (17,9% sur 99 270,92 € soit 17 796,11) Total subventions : 150 491,35 €	Fonds propres (20,00%) 37 514,26 €
TOTAUX	188 005,61 €	(80 %)	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toute formalité liée à ce projet.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

06-2025 : PROJETS 2025 :
DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUPRES DU
DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE
TERRITORIALE POUR LES TRAVAUX DE CHANGEMENT DES
AMPOULES EN LED SUR TOUS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 11 décembre 2023 demandant des subventions à divers organismes pour les projets 2024 dont le changement des ampoules en led sur tous les bâtiments communaux.

Monsieur le Maire informe que la subvention avait été demandée sur un montant HT de **22 268,00 €** ;

A ce jour, le montant des travaux HT s'élève à : **42 768,00 €**

Où l'exposé de M. Le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés

- **DECIDE** de solliciter le DEPARTEMENT dans le cadre de la Dotation de solidarité territoriale pour le financement du changement des ampoules en led sur tous les bâtiments communaux, dont le coût total est estimé à **42 768,00 € HT.**, soit un complément de travaux HT de : **20 500,00 €**
- **APPROUVE** le plan de financement ci-joint :

PLAN DE FINANCEMENT

PRIORITE 3 : RENOVATION ENERGETIQUE : PASSAGE DES AMPOULES EN LED SUR TOUS LES BATIMENTS COMMUNAUX			
ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Changement LED sur les bâtiments communaux	42 768,00 €	DEPARTEMENT (40% de 22 268 € = 8 907 €) 40% de 20 500 € soit 8 200 € + REGION (17,9% de 22 268 € soit 3 986,89 € + SDED (20% de 39 656 € HT soit 7 931,20 € Total subventions : 29 025,09 €	Fonds propres (32,13%) 13 742,91 €
TOTAUX	42 768,00 €	(67,87%)	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toute formalité liée à ce projet.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

07-2025 : PROJETS 2025 :

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LA SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE L'ECANCIERE

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison des travaux de sécurisation de la traversée de l'Ecancière, il est proposé de solliciter le Fonds de Concours auprès de Valence Romans Agglo pour le financement de ce projet.

Le coût total prévisionnel des travaux de sécurisation de la traversée de l'Ecancière est estimé à environ **158 921,00 € HT**, comprenant des travaux préliminaires, des travaux de fouille de voirie, terrassement et remblaiement de tranchée, création d'un ilot central, marquage au sol, fourniture et pose de réseaux secs, fourniture et déroulage de câblerie, fourniture de signalisation dynamique, raccordement et mise en service, massifs d'encrage de mâts et dossier des ouvrages exécutés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de solliciter le Fonds de Concours auprès de Valence Romans Agglo pour le financement du projet de sécurisation de la traversée de l'Ecancière, dont le coût total est estimé à **158 921,00 € HT**.
- **APPROUVE** le plan de financement ci-joint :

PRIORITE 1 : SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE L'ECANCIERE

ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Sécurisation de la traversée de l'Ecancière	158 921,00 €	DEPARTEMENT (40%) 63 568,00 € + AMENDES DE POLICE + VRA (Fonds de concours) 36 830,00 € (23,17%) Total subventions : 100 398 €	Fonds propres (36,83%) 58 523 € Participation pour moitié de la commune de EYMEUX
TOTAUX	158 921,00 €	(63,17%)	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toute formalité liée à ce projet.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

08-2025 : URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal les demandes d'autorisation d'urbanisme à instruire.

- ✚ Déclaration Préalable – Madame et Monsieur Jean-Marie REANT - 335B Chemin du Prieuré à Jaillans
 - ✓ Construction d'un mur de soutènement.

- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Yves GASTOUD - 85A Rue de Musan à Jaillans
 - ✓ Construction d'une piscine et d'un carport.

- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Florian CHION à Jaillans
 - ✓ Demande de travaux sur une construction existante.

- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Laurent ABISSET - 950 Chemin d'Arthemonay à Jaillans
 - ✓ Construction d'un mur de clôture.

- ✚ Déclaration Préalable – Madame Rachelle PRAT - 85B Rue de Musan à Jaillans
 - ✓ Construction d'un abri à bois avec panneaux photovoltaïques.

- ✚ Déclaration Préalable – Madame Catherine PELLETAN – « Mon installateur Solaire » - 315B Route de Serne à Jaillans
 - ✓ Installation de panneaux photovoltaïques.

- ✚ Permis de Construire – Monsieur Mathieu FONTAINE – Route de Corbeil à Jaillans
 - ✓ Construction d'un hangar agricole.

09-2025 : QUESTIONS DIVERSES

❖ Changement couverture salle des fêtes :

Les devis sont arrêtés, reste à planifier les travaux prévus normalement à partir du mois d'août jusqu'à fin septembre 2025.

❖ Traversée de l'Ecancière

Validation de l'installation de 2 Feux intelligents.

Le projet sera porté par les 2 communes : Jaillans et Eymeux.

❖ Changement des ampoules en Led sur les bâtiments communaux

Devis à faire valider par le SDED (Syndicat départemental des énergies de la Drome) pour octroi éventuel de futures subventions de leur part

❖ Travaux et mobiliers 4e classe

Ouverture envisagée d'une 4ème classe en cours, on budgétise le mobilier pour cette nouvelle classe.

❖ Voirie

Réunion voirie pour obtention des devis. Réunion de commission à prévoir pour prioriser les travaux

❖ Eclairage public

Des travaux sont en cours d'études au sein du Service VRA Eclairage, les lampadaires du centre du village et de la salle des fêtes seront remplacés par une nouvelle génération de lampadaire à technologie Led afin d'optimiser les consommations électriques.

❖ Agenda :

- Le lundi 27 janvier : Commission finances en mairie
- Le Lundi 24 février : Conseil Municipal à 19h00 en mairie avec le vote du CFU
- Le lundi 17 mars : Conseil Municipal à 19h00 en mairie avec le vote du Budget primitif 2025
- Le lundi 14 avril : Conseil Municipal à 19h00
- Le lundi 26 mai : Conseil Municipal à 19h00

Nota :

- CFU : COMPTE FINANCIER UNIQUE
- Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif, et qui sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les communes.
- Mise en place au 1er janvier 2025 pour la commune de JAILLANS.

21h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance : Mme Christine BELLE

